

Intégr'Action

La Voix des citoyens de la CEDEAO | Publication d'informations sur l'intégration régionale publiée avec l'appui d'OSIWA

Spécial
OMC

13^{ème} Conférence Ministérielle (CM13)
de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
26 FÉVRIER - 1^{er} MARS 2024
ADNEC CENTER (Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis)



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Après avoir participé à Bali (Indonésie) en 2013, Nairobi (Kenya) en 2015 et Buenos Aires en 2017, le Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (ENDA CACID), un acteur expérimenté des négociations multilatérales depuis de nombreuses années, a également pris part à la 13^{ème} Conférence Ministérielle de

l'OMC qui s'est déroulée du 26 février au 2 mars 2024 à Abu Dhabi, aux Émirats Arabes Unis. Sous la présidence de S.E. M. Thani bin Ahmed Al Zeyoudi, Ministre d'État au commerce extérieur des Émirats Arabes Unis, cette conférence a été l'occasion d'examiner le fonctionnement du système commercial multilatéral et ses perspectives.

incertaine période de la Covid-19, la 13^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC a été l'occasion de poursuivre les discussions déjà entamées à Genève sur de nombreux sujets et de rechercher des convergences afin d'obtenir des résultats probants. Ouverte le lundi 26 février, la séance inaugurale a été marquée par une cérémonie soulignant les adhésions des Comores et du Timor-Leste à l'OMC ainsi que la présentation des instruments d'acceptation de l'Accord sur les subventions à la pêche.

Éléments de Contexte et déroulé de la Ministérielle

Dans un contexte de relance économique mondiale après la difficile et

Dr Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de l'OMC, a pris la parole pour **rappeler les résultats de la CM12, tout en encourageant les membres à poursuivre leurs efforts dans un esprit constructif, afin de parvenir à un consensus sur les questions essentielles.**





Le premier jour a été également caractérisé par deux discussions ministérielles portant sur « le commerce et le développement durable » et « le commerce et l'inclusion ».

Pour le deuxième jour de l'événement (27 Février), les chefs de délégation des pays sont entrés en action en présentant des rapports et en participant aux séances de travail qui se sont déroulées les deux jours suivants, abordant différents sujets et tenant des réunions de convergence sur les points de discussion. Il convient également de rappeler que la réunion des Chefs de délégation avait lieu quotidiennement à la fin de chaque journée. Il a été décidé de prolonger la Conférence d'une journée, jusqu'au 1er mars, afin de faciliter l'obtention de résultats sur les principales questions examinées. La cérémonie de clôture s'est tenue aux premières heures du 2 mars.

Comme cela a été le cas depuis bien longtemps, ENDA CACID avec l'appui de l'Union Européenne a participé activement à cette importante rencontre multilatérale portant sur les questions liées au commerce. Membre de la délégation du Sénégal conduite par l'ancien ministre du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises, M. Abdou Karim

S.E.M. Thani Bin ahmed Al Zeyoudi, Ministre d'Etat au Commerce Extérieur des Emirats Arabes Unis, qui, après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des délégations, a rappelé la contribution de l'OMC en matière de développement économique et de création d'emplois au cours des trente dernières années.



Fofana, le CACID a assisté aux séances de négociations et a également pris part à des initiatives de la société civile ainsi qu'à une rencontre entre la société civile et la directrice de l'OMC. ENDA CACID propose un dossier couvrant le déroulement de la 13^{ème} Conférence Ministérielle ainsi que les principaux sujets de discussion et les résultats obtenus.

A. SÉANCE INAUGURALE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les discours du Président de Conférence, de la Présidente du Conseil général et de la directrice générale de l'OMC. Le discours inaugural a été prononcé par le Président de la CM13, **S.E.M. Thani Bin Ahmed Al Zeyoudi**, Ministre d'Etat au Commerce Extérieur des Emirats Arabes Unis, qui, après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des délégations, a rappelé la contribution de l'OMC en matière de développement économique et de création d'emplois au cours des trente dernières années.

Cependant, il a souligné que l'OMC est à la croisée des chemins, confrontée à des transformations économiques profondes et à des crises multiformes qui affectent le monde. C'est pourquoi, il a exhorté les membres à adopter une approche dynamique pour répondre efficacement à ces défis.

Ensuite, la Présidente du Conseil général, organe subsidiaire de la



Conférence, **S.E. Mme Athaliah Lesiba Molokomme**, Ambassadrice du Botswana, a présenté un rapport sur les discussions tenues à l'OMC depuis la CM12 et s'est félicitée des progrès accomplis, en particulier l'adoption, en octobre 2023, d'une décision concernant l'accès au marché en franchise de droits de douanes et sans quota pour les PMA reclassés. Elle a ensuite officiellement transmis les résultats des travaux réalisés à Genève pour examen et adoption par les Ministres. Enfin, **Dr Ngozi Okonjo-Iweala**, Directrice générale de l'OMC, a pris la parole pour rappeler les résultats de la CM12, tout en encourageant les membres à poursuivre leurs efforts dans un esprit constructif, afin de parvenir à un consensus sur les questions essentielles.

B. CONVERSATIONS MINISTÉRIELLES

La Conférence ministérielle a permis aux ministres d'échanger leurs points de vue sur le rôle du commerce dans la prise en charge des problématiques actuelles. Ainsi, ils ont débattu du thème «**Commerce et développement durable**», abordant des sujets tels que la politique commerciale et industrielle, la marge de manœuvre pour promouvoir le développement industriel, ainsi que le commerce et l'inclusion sociale.

Les membres ont unanimement reconnu l'importance de tenir compte de ces questions. Ils ont insisté sur l'urgence de conclure rapidement les accords en mettant en avant la qualité des documents consensuels déjà disponibles sur ces sujets.

Dans cette optique, toutes les délégations, conscientes de l'importance de ces questions, ont exprimé leur volonté de poursuivre la réflexion à Genève avant la prochaine Conférence Ministérielle.

S'agissant de la question «le commerce et l'inclusion», certains membres l'ont abordée sous l'angle

économique, notamment par le biais de l'entrepreneuriat (pour les femmes, les jeunes, les micros, petites et moyennes entreprises (MPME)). D'autres ont souligné la nécessité de circonscrire et de définir ce concept afin d'éviter toute notion qui ne soit pas conforme aux objectifs de l'OMC.

C. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS THÉMATIQUES

Les discussions ont eu lieu sur les questions en cours de négociation



S.E. Mme Athaliah Lesiba Molokomme, Ambassadrice du Botswana, a **présenté un rapport sur les discussions tenues à l'OMC depuis la CM12 et s'est félicitée des progrès accomplis, en particulier l'adoption, en octobre 2023, d'une décision concernant l'accès au marché en franchise de droits de douanes et sans quota pour les PMA reclassés.**

dans le but de trouver des points de convergence. Elles ont été précédées par une réunion informelle visant à présenter le contexte aux Chefs de délégation. Cette dernière avait comme objectif de permettre aux Présidents des organes de l'OMC en poste à Genève de présenter aux ministres leurs rapports respectifs sur l'état des négociations.

Les questions traitées portaient principalement sur la déclaration ministérielle d'Abu Dhabi, les subventions à la pêche, l'agriculture, les aspects des Droits de Propriété intellectuelle qui touchent au Commerce (ADPIC), le règlement des différends, le commerce électronique et le développement.

1. SUBVENTIONS À LA PÊCHE

Après l'Accord obtenu à la CM12, les membres devaient poursuivre les négociations en vue d'adopter des disciplines complètes sur la surcapacité et la surpêche. A défaut, l'Accord deviendrait caduc quatre ans après son entrée en vigueur.

Il faut noter que suite au dépôt de leur instrument d'acceptation de l'Accord sur les subventions à la pêche, les Philippines viennent de porter le nombre total de membres ayant accepté l'Accord à 70. Au cours des négociations autour de cette thématique, plusieurs membres ont soulevé différentes préoccupations, notamment :

- **Des exemptions pour le secteur de la pêche artisanale, afin que les communautés locales de pêcheurs vulnérables, qui ne contribuent pas à la surpêche à grande échelle, ne soient pas affectées négativement par la suppression des subventions.**
- **Une clarification et une définition plus précise du concept de «pêche artisanale»**
- **Une explication détaillée sur la manière dont les exemptions seront mises en pratique** ▶



- **Un appui dans le long terme pour le renforcement des capacités des Pays les Moins Avancés (PMA)**
- **La nécessité de disposer de législations nationales contraignantes,**
- **L'importance de préserver la survie des espèces marines et la promotion de la durabilité notamment à travers la santé des océans et la durabilité des stocks de poissons.**

En plus de ces préoccupations, il faut également noter le fait qu'en 2009, 40% des pays ACP ont signalé la présence de navires étrangers dans leurs zones maritimes. Il est essentiel de maintenir la limite à 200 miles marins dans l'article B4 et de veiller au respect de la souveraineté sur les zones économiques exclusives. Les membres PMA ont également souligné que le traitement Spécial Différencié (TSD) reste un droit et ne devrait pas être soumis à un test de subordination. Les nombreuses mesures de durabilité affectent également les pêcheurs des pays en développement. Parlant au nom des PMA, le ministre du commerce du Sénégal a réaffirmé l'engagement de ce groupe dans la deuxième phase des négociations et a demandé d'exclure la pêche artisanale et la pêche à petite échelle des négociations.

Il faut ainsi noter que lors de la CM13, les discussions n'ont pas permis d'aplanir les divergences sur les dispositions additionnelles. Les points de divergence portaient sur les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche, sur le Traitement Spécial et Différencié (TSD), sur la notification des subventions non spécifiques au carburant, sur les subventions dans la zone économique exclusive (ZEE), ainsi que la définition de la pêche artisanale et de la pêche



à petite échelle, entre autres.

Malgré cette impasse, la majorité des membres estiment que le projet de texte proposé par le Président constitue une bonne base pour poursuivre les travaux.

2. AGRICULTURE

Contrairement aux questions sur la pêche, les questions sur l'agriculture restent pratiquement au point de départ. Les discussions portent sur l'équilibre entre la spécificité des questions à traiter, les délais et les résultats attendus, ainsi que les attentes pour les membres les plus vulnérables, en termes d'éventuelle exemption de leurs importations, de restriction à l'exportation des autres membres ainsi que la problématique de stockage à des fins de sécurité alimentaire.

Les membres des pays les moins avancés (PMA) ont déclaré que toute proposition visant à la réduction des avantages et des engagements de Bali et de Nairobi ne peut être envisageable. Le groupe des PMA a aussi souligné la nécessité d'obtenir une indemnisation suite aux restrictions sur les exportations. Il a mis en avant que ces restrictions sur les exportations alimentaires constituent une menace pour la sécurité alimentaire.

Les membres ont également salué l'excellent travail effectué à Genève et ont mis en exergue le projet de texte

révisé, qu'ils considèrent malgré tout comme un point de départ positif. Le facilitateur des négociations sur cette importante question de l'agriculture estime qu'il est crucial de parvenir à un accord lors de cette CM13, après deux rendez-vous manqués. Cependant il a noté que la méthode pour y arriver suscite encore des divergences. Les divergences sont d'ailleurs nombreuses et les délais réduits, ce qui rend la soumission du projet de texte prudente, tout en soulignant que le compromis demeure indispensable. Madame la directrice de l'OMC, soulignant la nécessité d'approfondir les travaux pour obtenir des résultats, note qu'il faut cependant appeler à un optimisme prudent. Elle a souligné que cela serait décevant de ne pas y parvenir.

S'il était attendu de la Conférence des réponses aux problèmes posés par les politiques agricoles, notamment en ce qui concerne les subventions agricoles, la concurrence à l'exportation, l'accès aux marchés et les restrictions sur les exportations alimentaires, ainsi que la gestion des stocks publics, les résultats obtenus se sont avérés plutôt mitigés.

Les Ministres n'ont pas réussi à trouver de points de convergence sur les disciplines relatives aux politiques agricoles. Cependant, ils ont convenu de poursuivre les travaux visant à

Les membres PMA ont également souligné que le traitement Spécial Différencié (TSD) reste un droit et ne devrait pas être soumis à un test de subordination.

rendre les marchés plus équitables et plus compétitifs tout en prenant en compte les préoccupations telles que la sécurité alimentaire en faveur des Pays les Moins Avancés (PMA) et des Pays en Développement (PED).

Le Sénégal a fait une déclaration pour insister sur la nécessité d'une véritable réforme des politiques commerciales agricoles afin de permettre la réduction des asymétries existantes en donnant la priorité aux questions relatives à la sécurité alimentaire et à la résilience.

3. COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Il est important de rappeler que la Déclaration sur le commerce électronique mondial, adoptée lors de la deuxième Conférence ministérielle en mai 1998, appelait à la création d'un programme de travail visant à examiner toutes les questions commerciales liées au commerce électronique mondial.

L'enjeu majeur sur le Commerce électronique entre les membres porte sur le maintien ou non du moratoire consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques. Ainsi, les membres n'ont pas pu s'entendre sur la question, malgré les efforts de convergence observés. Certains pays, comme l'Afrique du Sud, se sont opposés à la reconduction du moratoire.

Cependant, la majorité des membres, dont le Sénégal, était favorable à son maintien. En effet, le Sénégal, considérant qu'il n'existe actuellement aucun moyen de prélever les droits de douanes sur des transmissions électroniques, soutient la redynamisation des travaux à l'OMC sur cette question ainsi que l'évaluation des pertes potentielles de recettes douanières induites par le moratoire.

Finally, les Membres ont convenu d'examiner périodiquement le Programme de travail sur le commerce électronique afin de formuler des recommandations pour la CM14. Ils ont également décidé de maintenir la pratique consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques jusqu'à la prochaine conférence.

4. RÉFORME DE L'ORGANE DE RÈGLEMENTS DES DIFFÉRENDS

Les membres de l'OMC ont exprimé leur préoccupation concernant le mécanisme de règlement des différends qui connaît des dysfonctionnements depuis quelques années en raison du blocage de la nomination de nouveaux juges à l'Organe d'Appel.

A la suite des consultations menées par le facilitateur, un compromis a été trouvé, aboutissant à l'adoption de la Décision sur la réforme de l'Organe de règlement des différends (ORD). Dans cette décision, les Ministres reconnaissent la nécessité d'effectuer

davantage de travail et exhortent les responsables à Genève à intensifier leurs efforts pour parvenir à un système de règlement des différends pleinement opérationnel et accessible à tous courant 2024.

5. DÉVELOPPEMENT

La question du développement a pris une place importante au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dans le but d'accroître les opportunités commerciales des pays en développement et des pays les moins avancés. C'est pourquoi la dimension du développement a largement figuré en bonne partie dans les discussions à la CM13.

En effet, lors de la douzième Conférence ministérielle (CM12), les Membres de l'OMC avaient réaffirmé leur volonté d'aborder les dispositions relatives au TSD pour les PED et les PMA qui font partie intégrante de l'OMC et de ses Accords. Ils avaient donné instruction de poursuivre les travaux visant à améliorer l'application des dispositions relatives au traitement spécial et différencié et de rendre compte des progrès accomplis au Conseil général avant la CM13. ►





Malgré les efforts consentis par les membres, aucun résultat n'a été atteint sur cette question. Toutefois, dans la Déclaration ministérielle, les membres se sont engagés à poursuivre les efforts visant à renforcer l'application des dispositions relatives au Traitement Spécial et Différencié (TSD) pour les Pays en Développement (PED) et les Pays les Moins Avancés (PMA).

6. ACCORD SUR LES ASPECTS DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE QUI TOUCHENT AU COMMERCE

Concernant ce point, les travaux du Conseil des aspects des Droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC) ont été présentés aux Ministres à la CM13. **Ces derniers ayant pris bonne note de la mise en œuvre de la Décision prise lors de la CM12 concernant la dérogation de l'Accord ADPIC, pour la production de médicaments et de vaccins contre la Covid-19, ont décidé de poursuivre le travail d'examen sur les plaintes en situation de non-violation ou motivées par une autre situation dans le domaine des ADPIC afin de faire des recommandations à la quatorzième Conférence ministérielle.**

D. DÉCLARATION MINISTÉRIELLE D'ABU DHABI

Les Conférences ministérielles de l'OMC se concluent généralement par l'adoption d'une déclaration ministérielle appelée document final. Ce dernier définit les orientations des travaux à entreprendre à l'OMC jusqu'à la prochaine conférence. Pour cette réunion ministérielle, il convient de noter que des divergences impor-



tantes sur certains points ont entraîné un retard d'une journée dans la lecture de la déclaration finale.

Des divergences ont été observées sur certains sujets, notamment en ce qui concerne la proposition d'intégration de nouveaux éléments dans le texte qui n'a pas fait l'unanimité. Il s'agit des questions nouvelles telles que le commerce et le développement durable ainsi que le commerce et l'inclusion ; mais également les aspects liés à l'aide au commerce, entre autres. Cependant, des améliorations et compromis ont été obtenus sur plusieurs paragraphes à la suite des consultations. **Ce qui a permis l'adoption de la Déclaration Ministérielle d'Abu Dhabi avec succès lors de la Cérémonie de clôture de la CM13.**

E. RÉSULTATS DE LA CM13

Après des sessions de négociations intenses, les membres de l'OMC ont clôturé avec succès la CM13 en adoptant plusieurs décisions et déclarations à savoir :

- 1. le document final dit déclaration ministérielle d'Abu Dhabi qui traduit l'engagement des membres à renforcer le système commercial multilatéral ;**
- 2. la décision ministérielle sur la**

- réforme du règlement des différends ;**
- 3. la décision ministérielle sur les mesures visant à faciliter la sortie sans heurts de la catégorie des pays les moins avancés pour une période de trois (3) ans ;**
- 4. la décision ministérielle réaffirmant l'engagement en faveur du programme de travail sur les petites économies ;**
- 5. la décision concernant le Programme de travail sur le commerce électronique en vue de formuler des recommandations d'action et de maintenir le moratoire jusqu'à la 14^e session de la Conférence ministérielle (MC14) ;**
- 6. la décision prorogeant le moratoire sur les plaintes en situation de non-violation concernant l'Accord ADPIC jusqu'à la CM14 ;**
- 7. la Décision ministérielle sur la réforme du Règlement des différends ;**
- 8. la déclaration sur la mise en œuvre précise, effective et opérationnelle des dispositions de l'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et de l'accord sur les obstacles techniques au commerce relatives au traitement spécial et différencié**
- 9. la déclaration sur le renforcement de la coopération en matière de**

réglementation en vue de réduire les obstacles techniques au commerce.

La CM13 a également été aussi l'occasion de présenter les résultats des discussions plurilatérales marquant l'entrée en vigueur de nouvelles disciplines dans le cadre de la réglementation intérieure des services. De plus, des initiatives environnementales telles que la pollution par les plastiques, la durabilité environnementale et la réforme des subventions aux combustibles fossiles au sein de l'OMC ont été également exposées aux membres participants.

De plus, à la veille de la CM13, cent vingt-trois (123) membres de l'OMC ont publié une déclaration ministérielle conjointe annonçant la finali-

sation de l'**accord sur la Facilitation des Investissements pour le Développement (FID)** et l'ont rendu accessible au public.

F. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Lors de la cérémonie de clôture, les ministres ont officiellement adopté le paquet d'Abu Dhabi, regroupant l'ensemble des résultats de la CM13.

Le Président de la CM13 a remercié tous les membres pour les efforts consentis afin de parvenir à des résultats satisfaisants. Cependant, il n'a pas manqué de relever les désaccords persistants sur certains textes qui revêtent une importance capitale pour bon nombre de membres. C'est pourquoi il a encour-

ragé les membres à poursuivre les travaux à Genève en vue d'obtenir des solutions constructives.

La Directrice générale de l'OMC, Dr Okonjo-Iweala, quant à elle, a aussi affirmé sa satisfaction de la bonne tenue de la CM13, marquée surtout par l'adhésion à l'OMC des **Comores** et du **Timor-Leste**. Elle a exhorté les membres à capitaliser sur les progrès réalisés en vue d'obtenir des résultats concrets sur les questions en suspens. Elle a aussi invité les Membres à redoubler d'efforts pour redynamiser le système commercial multilatéral, dans un contexte économique et géopolitique incertain. ■

**► Synthèse : ENDA CACID
(en partenariat avec l'Union Européenne depuis Abu Dhabi)**

Après plus de trois décennies, plus de 120 pays se sont unis autour d'une vision commune : Transformer le monde à travers le Commerce. Inspirés par les fondations posées à Bretton Woods pendant la seconde guerre mondiale, ces pays ont créé en 1947 l'accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce : Le GATT, convaincus que la coopération économique multilatérale était nécessaire pour garantir la croissance, la prospérité et la paix de l'après-guerre.

Un demi-siècle plus tard, après les années de négociations difficiles lors du cycle de l'URUGAY, les pays se sont réunis à Marrakech et ont réinventé un système commercial multilatéral. Ainsi l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce a été signé le 15 avril 1994, ce qui a donné naissance à l'OMC le 1er janvier 1995.

En marge du 30ème anniversaire de la signature de l'Accord de Marrakech, ENDA CACID retrace les moments clés qui ont marqué les négociations commerciales multilatérales.

1994

Avril - Signature de l'Accord de Marrakech instituant l'OMC.

1995

1er Janvier - L'OMC voit le jour
Janvier : M. Renato Ruggiero (Italie) devient Directeur général de l'OMC.

1996

Décembre - Première Conférence ministérielle de l'OMC, à Singapour.

1997

Décembre - L'Accord sur les technologies de l'information (ATI) entre en vigueur, réduisant fortement les droits de douane visant les produits des TI.

1998

Mai - La deuxième Conférence ministérielle à Genève marque les 50 ans d'existence du GATT.

1999

Septembre - M. Mike Moore (Nouvelle-Zélande) devient Directeur général de l'OMC.

Novembre - La 3e Conférence ministérielle, tenue à Seattle (États-Unis), se termine par la suspension des négociations sur fond de manifestations publiques.

2000

Janvier - Début des négociations sur les services.

Mars - Début des négociations sur l'agriculture.

2001

Novembre - La 4e Conférence ministérielle, tenue à Doha (Qatar), marque le lancement d'une nouvelle série de négociations commerciales connue sous le nom de Programme de Doha pour le développement.

La Chine devient le 143ème Membre de l'OMC.

2002

Septembre - M. Supachai Panitchpakdi (Thaïlande) est élu Directeur général de l'OMC.

2003

Septembre - La cinquième Conférence ministérielle, tenue à Cancún (Mexique), accueille le Cambodge et le Népal comme premiers pays les moins avancés à accéder à l'OMC depuis sa création.



2004

Juillet - Le Conseil général approuve le «Cadre de juillet 2004» pour faire avancer les négociations du Cycle de Doha.

2005

Septembre - M. Pascal Lamy (France) devient Directeur général de l'OMC.

Décembre - La sixième Conférence ministérielle, tenue à Hong Kong, Chine, marque le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce.

2006

Septembre - Le premier Forum public de l'OMC est organisé à Genève.

2007

Novembre - Le premier Examen global de l'Aide pour le commerce a lieu à Genève.

2008

Juillet - Une réunion ministérielle à Genève tente de faire un grand pas vers la conclusion du Cycle de Doha.

2009

Avril - Le Directeur général, M. Pascal Lamy, est réélu pour un second mandat de quatre ans.

Septembre - Première Journée portes ouvertes de l'OMC à Genève.

2010

Janvier - Lancement du «Programme de chaires de l'OMC» destiné à soutenir les travaux des universités des économies en développement dans le domaine du commerce.

2011

Décembre - Élargissement de l'Accord sur les marchés publics convenu à la huitième Conférence ministérielle, tenue à Genève.

2012

Novembre - Signature d'un accord historique mettant fin à 20 ans de différend sur les bananes entre l'UE et l'Amérique latine, le plus long différend de l'histoire de l'OMC.

2013

Septembre - M. Roberto Azevêdo (Brésil) devient le Directeur général de l'OMC.

Décembre - La neuzième Conférence ministérielle, tenue à Bali (Indonésie), marque l'achèvement des négociations sur un accord historique, l'Accord sur la facilitation des échanges.

2014

Avril - L'Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP) révisé entre en vigueur, ouvrant de nouveaux marchés.

2015

Décembre - La 10e Conférence ministérielle adopte le «paquet de Nairobi», qui prévoit l'élimination des subventions à l'exportation pour les produits agricoles et l'élargissement de l'ATI.

2016

Novembre - Centième session du Comité du commerce et du développement

2017

Janvier - Entrée en vigueur de l'Amendement de l'Accord sur les ADPIC qui facilite l'accès aux médicaments

Février - Entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges.

Septembre - Roberto Azevêdo commence son deuxième mandat en tant que Directeur général de l'OMC.

Décembre - La onzième Conférence ministérielle, tenue à Buenos Aires, Argentine, marque le lancement de négociations dans de nouveaux domaines.

2018

Janvier - L'OMC et ONU

Environnement lancent un nouveau dialogue sur l'utilisation du commerce pour soutenir la croissance verte.

2019

Octobre - L'OMC accueille le lancement de la Journée mondiale du coton qui souligne le rôle central du coton dans les économies en développement.

2020

Mars - L'OMC lance un portail Web sur la COVID-19 et le commerce mondial.

2021

Février - Dre Ngozi Okonjo-Iweala devient la première Africaine et la première femme à être nommée Directrice générale de l'OMC.

2022

Juin - La douzième Conférence ministérielle aboutit à un ensemble de résultats sans précédent, y compris un accord historique sur les subventions à la pêche.

Décembre - Le premier Congrès mondial sur le commerce et l'égalité des genres a lieu à l'OMC.

2023

Janvier - La Suisse est le premier Membre de l'OMC à accepter formellement le nouvel Accord sur les subventions à la pêche.

Décembre - L'OMC organise, avec d'autres, la toute première «Journée du commerce» dans le cadre de la COP28 à Dubaï.

2024

Février-Mars - La treizième Conférence ministérielle aboutit à un ensemble de décisions sur différents sujets et à un engagement à poursuivre les discussions.

Centre Africain pour le
Commerce, l'Intégration et
le Développement
(ENDA CACID)

Dakar - 73, Rue Carnot
BP : 6879 (Dakar-Etoile)
Tél. : +221 33 821 70 37
Email : info@endacacid.org
Site web : www.endacacid.org

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Souleymane BARRO
CHARGÉ DE PROJET : Mounirou Alioune KANE
COORDONNATRICE : Awa DIONE
MAQUETTE-MISE EN PAGE : ABK

Publication d'informations sur l'intégration
régionale publiée avec l'appui d'OSIWA

OPEN SOCIETY
Initiative for West Africa